



Communiqué de presse

Luxembourg, le 31 août 2017

Fonds fiduciaire pour la République centrafricaine: une «réussite», selon la Cour des comptes européenne

Le tout premier fonds fiduciaire de l'UE, mis en place en Afrique, peut être considéré comme une «réussite», selon un nouveau rapport de la Cour des comptes européenne. Le fonds fiduciaire Bêkou de l'UE pour la République centrafricaine a permis de mobiliser des aides, et la plupart des projets qu'il a soutenus ont produit les résultats escomptés, même si peu de donateurs supplémentaires se sont manifestés. D'après les auditeurs, il a également permis à l'UE de gagner en visibilité dans la région.

Lancé en février 2014, le fonds Bêkou était le premier fonds de ce type géré par la Commission européenne. Ses donateurs, à savoir l'UE, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie et la Suisse, se sont engagés à le doter d'un montant total de 146 millions d'euros pour aider la République centrafricaine à sortir de la crise et pour soutenir sa reconstruction.

Les auditeurs ont cherché à déterminer si la création du fonds était justifiée, s'il était bien géré et si ses objectifs avaient été atteints jusqu'à présent. Ils ont constaté que la décision de mettre en place le fonds et la manière dont il a été conçu étaient appropriées, et ce malgré l'absence d'évaluation formelle du choix de l'instrument de financement et d'analyse exhaustive des besoins. Les auditeurs estiment que la gestion du fonds fiduciaire Bêkou n'est pas encore optimale. Le fonds fiduciaire Bêkou a permis de mobiliser des aides et les projets qu'il a financés ont produit les réalisations escomptées, mais il n'a guère influé sur la coordination entre les parties prenantes. Ses procédures pourraient être améliorées, et le suivi et l'évaluation n'ont pas encore été pleinement développés.

«'Bêkou' signifie espoir en langue sango, parlée en République centrafricaine», a déclaré **M^{me} Bettina Jakobsen, Membre de la Cour des comptes européenne responsable du rapport.** «Nous espérons vivement que le fonds pourra contribuer à poser les fondations d'un avenir meilleur pour le pays.»

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du rapport spécial adopté par la Cour des comptes européenne.

Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site www.eca.europa.eu.

ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole T: +352 4398 47063

Damijan Fišer – Attaché de presse T: +352 4398 45410

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

M: +352 691 55 30 63

M: +352 691 55 22 24

Pour aider à améliorer la conception et la gestion du fonds fiduciaire Bêkou et des autres fonds fiduciaires de l'UE, les auditeurs recommandent à la Commission européenne d'élaborer de nouvelles orientations sur le choix des instruments de financement et sur les analyses des besoins, afin de définir le champ d'intervention des fonds fiduciaires. La Commission est également invitée à améliorer la coordination entre les donateurs, les procédures de sélection et la mesure de la performance.

Remarques à l'intention des journalistes

Un fonds fiduciaire est un fonds créé pour répondre à un objectif de développement spécifique à l'aide des contributions financières d'un ou de plusieurs donateurs. Les fonds de ce type sont souvent mis en place en réaction à des crises telles que les catastrophes naturelles ou les conflits. Depuis 2013, la Commission européenne a la possibilité de créer des «fonds fiduciaires de l'Union pour les actions extérieures», en faveur d'actions d'urgence, de post-urgence ou thématiques.

La République centrafricaine, qui est l'un des pays les moins développés et les plus pauvres du monde, occupait la dernière place du classement 2016 de l'indice de développement humain du PNUD, et ce malgré l'importance de ses gisements miniers (réserves d'uranium, pétrole brut, or, diamants et cobalt) et de ses autres ressources (bois et hydroélectricité). Ce pays compte 4,5 millions d'habitants et s'étend sur un territoire de 623 000 km² (soit environ la superficie combinée de la Belgique et de la France). Depuis son indépendance en 1960, il est en proie à des conflits, à la mauvaise gouvernance et à une grande pauvreté et souffre d'inégalités ainsi que d'un manque d'investissements du secteur privé. Il se trouve actuellement dans une situation de précarité et plus de la moitié de sa population a besoin d'une aide humanitaire. Quelque 450 000 personnes sont déplacées dans leur propre pays et environ autant ont fui vers les pays voisins.

Le rapport spécial n° 11/2017 «Le fonds fiduciaire Bêkou de l'UE pour la République centrafricaine: un début chargé d'espoir malgré quelques insuffisances» est disponible dans 23 langues de l'UE sur le site web de la Cour (www.eca.europa.eu).